

À compter du 1er novembre, le secteur de l'énergie adopte une nouvelle plateforme de données centralisée

Un nouveau champ des possibles s'ouvre pour le consommateur actif sur le marché de l'énergie

Entre le 1er novembre et la fin décembre, l'ensemble du secteur de l'électricité et du gaz en Belgique va mettre en service une nouvelle plateforme de données centralisée. Cette plateforme offrira de nombreux avantages pour les clients et facilitera la transition énergétique. Durant la phase intermédiaire des mois de novembre et décembre, certains clients pourraient connaître des désagréments limités, liés notamment à un ralentissement du traitement de certains processus comme les déménagements, les changements de fournisseur ou encore les factures de régularisation.

Cette nouvelle plateforme de données centralisée a été développée au cours des dernières années par Atrias, une filiale des gestionnaires de réseaux de distribution belges, en étroite collaboration avec les fournisseurs d'énergie. Après une période de transition, toutes les parties utiliseront désormais le même système centralisé (CMS) et la même norme de communication (MIG6). L'échange des informations – comme les index ou les données de facturation – et les processus de marché – changements de fournisseur ou déménagements – gagneront alors en rapidité, en transparence et en précision. De plus, le nouveau système sera en mesure de traiter un volume de données beaucoup plus important, ce qui est fondamental pour la poursuite du déploiement des compteurs numériques communicants dans notre pays. Grâce à ce système centralisé, les futures applications liées au marché pourront aussi être développées plus rapidement et à moindre coût.

Un nouveau champ des possibles

Au cours des mois et des années à venir, le marché de l'énergie va connaître des évolutions marquantes :

- l'introduction d'une tarification dynamique de l'énergie sur une base horaire ;
- la possibilité, pour les propriétaires de panneaux solaires, de choisir des contrats distincts pour leur prélèvement et leur injection ;
- le choix d'un fournisseur distinct pour une borne de recharge pour véhicule électrique ;
- la possibilité pour les clients de recevoir des décomptes mensuels.

Le nouveau système et le nouveau protocole de communication MIG6 qui lui est associé vont faciliter la mise en œuvre « technique » de ces évolutions. Ils constituent d'ailleurs une nouvelle étape intermédiaire déterminante dans la réalisation de la transition énergétique, et plus concrètement d'un système énergétique dans lequel une place centrale est dévolue aux énergies renouvelables. Combinés au système centralisé, les compteurs numériques (« intelligents ») pourront permettre aux clients d'exploiter au maximum le potentiel des

énergies renouvelables. Ce point est décisif dans l'atteinte des objectifs climatiques européens.

Désagréments limités pour un groupe restreint de clients

Le passage des différents systèmes de tous les opérateurs et gestionnaires de réseau vers le système central interviendra entre le 1er novembre et la fin décembre. Cette transition s'opérera, dans une large mesure, « en arrière-plan » chez toutes les parties concernées. Les clients –ménages comme entreprises – ne subiront que peu, voire aucun désagrément dans ce contexte.

Pendant la période de transition, les relevés de compteurs pourront toujours être enregistrés ou transmis, mais ils ne seront plus traités automatiquement. Celles et ceux qui souhaitent changer de fournisseur en novembre ou en décembre pourront bien entendu le faire ; les systèmes de *back-office* des fournisseurs pourraient être indisponibles quelques jours durant cette période ce qui empêchera certaines transactions de manière temporaire. Les décomptes réalisés par leur ancien fournisseur pourraient nécessiter un peu plus de temps que d'habitude.

L'activation des nouveaux clients équipés d'un compteur à budget ou prépayant leur énergie sera temporairement suspendue entre novembre et la fin décembre. Aucun impact n'est à attendre pour les clients se trouvant déjà aujourd'hui dans cette situation.

Les gestionnaires de réseau de distribution et les fournisseurs d'énergie ont dressé une liste de questions / réponses (FAQ) très complète sur le passage à la nouvelle plateforme de données centrale et sur son impact sur les clients. La FAQ peut être consultée sur [ce lien](#).

Atrias

Atrias est responsable de la création d'une plateforme commune d'échange de données entre tous les acteurs du marché belge de l'énergie, ainsi que de sa gestion, sa maintenance et son exploitation. Celle-ci doit remplacer tous les systèmes de données distincts des gestionnaires de réseau de distribution belges et les centraliser dans un système unique, organisé à l'échelon fédéral. Atrias est une initiative conjointe de l'ensemble des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et de gaz en Belgique : Fluvius, Ores, Sibelga, Resa, AIEG, AIESH, Réseau d'Energie de Wavre et DNB BA.

Contact presse NL : bjorn.verdoodt@fluvius.be +32 479 74 03 04
Contact presse FR : jeanmichel.brebant@ores.be +32 479 97 22 81